

SECTEUR DE FORMATION 10 – ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

MÉCANIQUE AGRICOLE (DEP 5335)

TABLEAUX D'HARMONISATION

Secteur de l'excellence scolaire et de la réussite éducative
Direction générale de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Direction des programmes d'études et de l'évaluation de la formation générale
des adultes et de la formation professionnelle

21 août 2023

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation.....	2
Tableaux d'harmonisation intra-ordre	3
Mécanique agricole et Carrosserie	5
Carrosserie et Mécanique agricole	6
Mécanique agricole et Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé.....	7
Mécanique agricole et Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules	9
Mécanique agricole et Mécanique automobile	11
Mécanique automobile et Mécanique agricole	12
Mécanique agricole et Mécanique d'engins de chantier.....	13
Mécanique d'engins de chantier et Mécanique agricole.....	14
Mécanique agricole et Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger	15
Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger et Mécanique agricole	16
Mécanique agricole et Mécanique de véhicules lourds routiers.....	17
Mécanique de véhicules lourds routiers et Mécanique agricole.....	18
Tableaux d'harmonisation intersectorielle	19
Mécanique agricole et Production horticole.....	21

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Mécanique agricole* (DEP 5335) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Mécanique agricole* (DEP 5335) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Carrosserie (DEP 5372);
- Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (DEP 5347);
- Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules (DEP 5346);
- Mécanique automobile (DEP 5298);
- Mécanique d'engins de chantier (DEP 5331);
- Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger (DEP 5367);
- Mécanique de véhicules lourds routiers (DEP 5330);
- Production horticole (DEP 5348).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon les rubriques suivantes : les tableaux d'harmonisation intra-ordre qui font l'objet de la première partie; les tableaux d'harmonisation intersectorielle qui font l'objet d'une deuxième et dernière partie.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Tableaux d'harmonisation intra-ordre

Programme de provenance : Mécanique agricole
2013

Programme de destination : Carrosserie
2019

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique agricole peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Carrosserie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures		Carrosserie 2019 DEP – 5372 21 compétences, 1 650 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
219412	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	345312	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement
219424	Effectuer des travaux d'atelier	345324	Effectuer des travaux d'atelier
219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	345386	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
219514	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur	345394	Vérifier le fonctionnement de systèmes électroniques de commande

Programme de provenance : Carrosserie
2019

Programme de destination : Mécanique agricole
2013

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Carrosserie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique agricole, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Carrosserie 2019 DEP – 5372 21 compétences, 1 650 heures		Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
345312	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	219412	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement
345324	Effectuer des travaux d'atelier	219424	Effectuer des travaux d'atelier
345386	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
345394	Vérifier le fonctionnement de systèmes électroniques de commande	219514	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur

Programme de provenance : Mécanique agricole
2013

Programme de destination : Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé
2015

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique agricole peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures		Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé 2015 DEP – 5347 20 compétences, 1 095 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	345322	Donner de l'information sur les systèmes électriques et électroniques
et			
219455	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels et de dispositifs électriques de confort de machineries agricoles		
219424	Effectuer des travaux d'atelier	346433	Donner de l'information sur l'équipement et l'outillage d'un atelier de réparation
219508	Effectuer l'entretien et la réparation d'un moteur diesel d'une machinerie agricole	345315	Donner de l'information sur les moteurs et les systèmes de refroidissement, de chauffage et de climatisation
et			
219455	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels et de dispositifs électriques de confort de machineries agricoles		
219486	Effectuer la réparation de systèmes mécaniques de transmission de puissance, de direction et de freinage de machineries agricoles	345354	Donner de l'information sur les systèmes de transmission de pouvoir
et			

- 219495 Effectuer l'entretien et la réparation de
l'embrayage, de la boîte de transfert et
de la transmission manuelle d'un
tracteur
- et
- 219606 Effectuer l'entretien et le remplacement
de transmissions hydrauliques de
machineries agricoles
- et
- 219615 Effectuer la réparation de transmissions
hydrauliques de machineries agricoles
-

Lorsque le programme de provenance est Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (DEP 5347) et que le programme de destination est Mécanique agricole (DEP 5335), il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

Programme de provenance : Mécanique agricole
2013

Programme de destination : Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules
2015

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique agricole peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures		Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules 2015 DEP – 5346 17 compétences, 930 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	345322	Donner de l'information sur les systèmes électriques et électroniques
et			
219455	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels et de dispositifs électriques de confort de machineries agricoles		
219508	Effectuer l'entretien et la réparation d'un moteur diesel d'une machinerie agricole	345315	Donner de l'information sur les moteurs et les systèmes de refroidissement, de chauffage et de climatisation
et			
219455	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels et de dispositifs électriques de confort de machineries agricoles		
219486	Effectuer la réparation de systèmes mécaniques de transmission de puissance, de direction et de freinage de machineries agricoles	345354	Donner de l'information sur les systèmes de transmission de pouvoir
et			
219495	Effectuer l'entretien et la réparation de l'embrayage, de la boîte de transfert et de la transmission manuelle d'un tracteur		
et			

219606 Effectuer l'entretien et le remplacement
de transmissions hydrauliques de
machineries agricoles

et

219615 Effectuer la réparation de transmissions
hydrauliques de machineries agricoles

Lorsque le programme de provenance est Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules (DEP 5346) et que le programme de destination est Mécanique agricole (DEP 5335), il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

Programme de provenance : Mécanique agricole
2013

Programme de destination : Mécanique automobile
2005

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique agricole peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique automobile, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures		Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
219424	Effectuer des travaux d'atelier	343445	Effectuer des travaux d'atelier
219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
219514	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur	343524	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur

Programme de provenance : Mécanique automobile
2005

Programme de destination : Mécanique agricole
2013

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique automobile peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique agricole, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures		Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
343445	Effectuer des travaux d'atelier	219424	Effectuer des travaux d'atelier
343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
343524	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur	219514	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur
343514	Réparer des systèmes d'éclairage	219455	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels et de dispositifs électriques de confort de machineries agricoles
et			
343555	Vérifier le fonctionnement de systèmes de démarrage, de charge et des accessoires électromagnétiques		
et			
343565	Réparer des systèmes de démarrage, de charge et des accessoires électromagnétiques		
et			
343573	Vérifier le fonctionnement de systèmes liés à la température du moteur et de l'habitacle		
et			
343583	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes liés à la température du moteur et de l'habitacle		

Programme de provenance : Mécanique agricole
2013

Programme de destination : Mécanique d'engins de chantier
2011

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique agricole peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique d'engins de chantier, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures		Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
219424	Effectuer des travaux d'atelier	351215	Effectuer des travaux d'atelier
219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
219476	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	351236	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
219537	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes d'alimentation et d'échappement d'un moteur diesel	351288	Effectuer la mise au point de moteurs diesels
et		et	
219508	Effectuer l'entretien et la réparation d'un moteur diesel d'une machinerie agricole	351298	Réparer des moteurs diesels

Programme de provenance : Mécanique d'engins de chantier
2011

Programme de destination : Mécanique agricole
2013

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique d'engins de chantier peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique agricole, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures		Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
351215	Effectuer des travaux d'atelier	219424	Effectuer des travaux d'atelier
351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
351236	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	219476	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
351274	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage	219455	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels et de dispositifs électriques de confort de machineries agricoles
et			
351284	Réparer des circuits et des accessoires de cabine		
351288	Effectuer la mise au point de moteurs diesels	219537	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes d'alimentation et d'échappement d'un moteur diesel
et		et	
351298	Réparer des moteurs diesels	219508	Effectuer l'entretien et la réparation d'un moteur diesel d'une machinerie agricole

Programme de provenance : Mécanique agricole
2013

Programme de destination : Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger
2019

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique agricole peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures		Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger 2019 DEP – 5367 26 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
219412	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	219641	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement
219424	Effectuer des travaux d'atelier	219664	Effectuer des travaux d'atelier
219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	219673	Effectuer des travaux de chauffe, de coupage et de soudage
219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	219696	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
219455	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels et de dispositifs électriques de confort de machineries agricoles	219706	Effectuer la réparation de systèmes électriques essentiels et de confort
219476	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	219712	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques
219514	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur	219804	Vérifier le fonctionnement de systèmes électroniques de commande

Programme de provenance : Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger
2019

Programme de destination : Mécanique agricole
2013

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique agricole, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger 2019 DEP – 5367 26 compétences, 1 800 heures		Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
219664	Effectuer des travaux d'atelier	219424	Effectuer des travaux d'atelier
219696	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
219706	Effectuer la réparation de systèmes électriques essentiels et de confort	219455	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels et de dispositifs électriques de confort de machineries agricoles
219804	Vérifier le fonctionnement de systèmes électroniques de commande	219514	Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur

Programme de provenance : Mécanique agricole
2013

Programme de destination : Mécanique de véhicules lourds routiers
2011

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique agricole peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique de véhicules lourds routiers, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures		Mécanique de véhicules lourds routiers 2011 DEP – 5330 24 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
219424	Effectuer des travaux d'atelier	350565	Effectuer des travaux d'atelier
219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	350575	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
219476	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	350566	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	350576	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
219537	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes d'alimentation et d'échappement d'un moteur diesel	350577	Effectuer la mise au point de moteurs diesels
et		et	
219508	Effectuer l'entretien et la réparation d'un moteur diesel d'une machinerie agricole	350588	Réparer des moteurs diesels

Programme de provenance : Mécanique de véhicules lourds routiers
2011

Programme de destination : Mécanique agricole
2013

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique de véhicules lourds routiers peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique agricole, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique de véhicules lourds routiers 2011 DEP – 5330 24 compétences, 1 800 heures		Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
350565	Effectuer des travaux d'atelier	219424	Effectuer des travaux d'atelier
350575	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
350566	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	219476	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
350576	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
350574	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage	219455	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels et de dispositifs électriques de confort de machineries agricoles
et			
350586	Réparer des éléments de cabine, leurs accessoires et leurs circuits		
350577	Effectuer la mise au point de moteurs diesels	219537	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes d'alimentation et d'échappement d'un moteur diesel
et		et	
350588	Réparer des moteurs diesels	219508	Effectuer l'entretien et la réparation d'un moteur diesel d'une machinerie agricole

Tableaux d'harmonisation intersectorielle

Programme de provenance : Mécanique agricole
2013

Programme de destination : Production horticole
2015

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique agricole peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Production horticole, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures		Production horticole 2015 DEP – 5348 16 compétences, 1 200 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
219424	Effectuer des travaux d'atelier	203808	Entretien de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage de production horticole
et			
219486	Effectuer la réparation de systèmes mécaniques de transmission de puissance, de direction et de freinage de machineries agricoles		
et			
219565	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes de préparation de sols et de systèmes de production et de traitement de cultures		
et			
219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage		

Lorsque le programme de provenance est Production horticole (DEP 5348) et que le programme de destination est Mécanique agricole (DEP 5335), il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.